L'ADMINISTRATEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

Quarante-cinquième année. — N° 194 (EDITION DU MATIN) VENDREDI 13 JUILLET 1900

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr. Les autres Départements et l'Etranger le port en sus. Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78

Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Wattecow, rue Saint-Jacques, 30. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Hamat Lanoeux, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

Ce numéro comprenant SIX PAGES ne doit être vendu que 5 centimes

Nos Feuilletons

DIMANCHE PROCHAIN

Le « Journal de Roubaix » commencera la publication d'un nouveau feuilleton

LES DEUX GOSSES

PAR

PIERRE DECOURCELLE

L'intérêt puissant du roman, les situations dramatiques, en font une œuvre très mouvementée.

Ecrit d'une main alerte, le feuilleton

LES DEUX GOSSES

émaillé des tableaux les plus saisissants, des situations les plus difficiles, tient en éveil, d'un bout à l'autre du récit, la curiosité du lecteur.

Tout le monde voudra lire

LES DEUX GOSSES

LA JOURNÉE ATTENDUE

Les socialistes ministériels veulent une journée, une journée qui soit la revanche des élections municipales, et ils comptent pour cela sur la complicité du ministère. Ils s'en croient tellement sûrs qu'ils ne cachent pas leur jeu et étalent complaisamment leur plan de bataille. C'est le 14 juillet qu'ils ont choisi pour son exécution ; la fête de l'armée est tout indiquée, en effet, pour faire comprendre aux généraux, qui la commandent, que ses beaux jours sont passés, et que les Français qui ont l'audace de crier : Vive l'armée ! ne sont plus que des séditieux.

Comme on pourrait croire que nous inventons, donnons nos preuves. C'est d'abord M. Aristide Briand qui écrit dans la *Lanterne* :

En face de l'armée, sur le passage des généraux, républicains et césariens se rencontreront et se compteront. Aux cris de : « Vive l'armée ! » s'opposeront les cris de : « Vive la République ! » et si les porteurs de bayados font les méchants, ils trouveront du moins à qui parler. Ils n'auront pas le plaisir, facile, de remporter une victoire sur des passants isolés et sans défense.

Et plus loin :

Il y a là, pour la démocratie parisienne, une occasion unique *de prendre sa revanche des élections municipales* et de relever Paris aux yeux de la France républicaine. Elle ne voudra pas la laisser échapper.

Déjà des hommes énergiques et dévoués, venus de tous les points de l'horizon républicain, semblent disposés à se rapprocher dans une action commune pour faire obstacle aux menées audacieuses des ligueurs de la Patrie Française. Ils ont compris que la République, dans les circonstances présentes, ne pouvait être efficacement défendue que par des actes, et que c'était folie de compter, pour faire face à une situation quasi-révolutionnaire, sur la seule bonne volonté des pouvoirs publics.

Dans la *Petite République*, M. Gérault-Richard donne la même note. Ecoutons-le :

En voilà assez, à la fin. Nous ne supporterons pas de vivre ainsi sous un régime de perpétuelles menaces. Et puisque ceux qui veulent sauver la patrie, en la livrant à ses pires ennemis, préparent un coup de leur façon, que ceux qui entendent d'une autre façon le salut de la France, qui tiennent à sauvegarder ses quelques libertés, préparent le contre-coup.

Nous nous compterons et nous nous mesurerons.

Les plus modérés parmi les organes de la faction militariste oublient leurs habituelles réserves de langage. Les *Débats*, les puristes *Débats* eux-mêmes, en sont à menacer de représailles prochaines le « faux général André et sa bande ! »

Ce qui vaut au nouveau ministre de la guerre ces haines violentes de gens d'ordinaire doucereux, c'est le langage républicain tenu par lui à la Chambre et à Clermont-Ferrand, ce sont les mesures prises par lui contre les généraux et les colonels factieux. Se laissera-t-il intimider, lui aussi ? Nous le verrons bien, samedi, à Longchamp.

la population parisienne d'avoir expulsé du Conseil municipal les amis de M. Gérault-

La menace est claire, trop claire : pour punir Richard, on assommera, le jour de la revue, tous les patriotes qui s'aviseront de pousser le cri odieux de : Vive l'armée ! On lâchera sur la pelouse les jeunes anarchistes de l'église Saint-Joseph, que le ministère vient de grâcier pour la circonstance, et on renouvellera en grand les scènes mémorables du pavillon d'Armenonville. Ce sera un spectacle nouveau et très intéressant pour les nombreux étrangers accourus à l'Exposition et qui n'ont pas encore vu couler le sang.

Voilà cependant où nous a conduits, en moins de deux ans, l'audace croissante du parti révolutionnaire. Aujourd'hui ce n'est plus le gouvernement qui a la mission de maintenir l'ordre dans la rue, c'est lui, et on sait par quels moyens. Il prend la place de la police et de l'armée dont il ne veut plus, et quand on crie : Vive l'armée ! il tient cela pour une injure qui lui donne le droit de représailles.

C'est ainsi que, samedi prochain, l'armée sera condamnée à voir fouler aux pieds, par ses ennemis, ceux qui l'acclameront, et à dévorer sa honte en silence. Il est vrai que la France sera avec elle, et la France se souviendra.

Informations

L'INAUGURATION DU BUSTE DE LITOLFF

Paris, 11 juillet. — Cette après-midi, à 3 h. a été inauguré dans le cimetière de Colombes, le monument élevé à la mémoire d'Henri Litolff. Au pied du buste en marbre se trouve une Muse penchée sur une lyre dans l'attitude de la douleur. Des discours ont été prononcés et la garde républicaine a fait entendre des œuvres du maître.

A LA COMMISSION DU BUDGET

Paris, 11 juillet. — La commission du budget, à la Chambre, a l'intention de siéger jusqu'au 15 juillet, puis de s'ajourner au 15 septembre. Aujourd'hui elle a examiné les budgets des ministères de l'intérieur et des cultes.

LES GRACES DU 14 JUILLET

Paris, 11 juillet. — Le « Journal officiel » publie ce matin la note suivante :

A l'occasion de la fête nationale du 14 juillet et de l'Exposition universelle de 1900, M. le Président de la République a, par décision en date de ce jour, et sur rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, accordé des grâces, commutations ou réductions de peines à 455 condamnés pour crimes ou délit de droit commun détenus à la Nouvelle-Calédonie, à la Guyane française et dans les maisons centrales, pénitenciers agricoles et autres prisons de France et d'Algérie.

Parmi les bénéficiaires de cette mesure de clémence, se trouvent les jeunes gens qui ont été condamnés par la Cour d'assises de la Seine pour le sac de l'église Saint-Joseph.

LES CONDAMNES DU HAVRE

Paris, 11 juillet. — Sur une demande de M. Devèze, mandataire du groupe socialiste auprès de M. Waldeck-Rousseau, le président du conseil a formellement promis la mise en liberté des ouvriers arrêtés au Havre à la suite de la bagarre du 6 juillet. Les ouvriers en question ont saccagé la pharmacie de M. Marais, maire du Havre. Ils ont frappé les agents et les gendarmes.

PROCÈS DE PRESSE. — CONDAMNATION DU « RADICAL »

Paris, 11 juillet. — La 9e Chambre correctionnelle présidée par M. Roulleau, vient, sur la plainte en diffamation du P.-Bailly, ancien directeur de la « Croix », de condamner le gérant du « Radical » à 1.000 francs d'amende, et 2.000 francs de dommages-intérêts, et cinq insertions.

UNE MEPRISE

Paris, 11 juillet. — C'est à tort que l'on a cru à la présence d'Esterhazy à Paris. Il y a eu méprise.

L'ENCAISSEMENT DES FONDS DES SOCIETES DE SECOURS MUTUELS APRROUVEES

Le « Journal officiel » promulgue la loi suivante :

« Dans les communes où n'existe pas un préposé de la Caisse des dépôts et consignations (trésorier général ou receveur particulier des finances), les sociétés de secours mutuels approuvées sont admises à opérer entre les mains des percepteurs et, à défaut de percepteur, entre les mains des receveurs des postes et télégraphes, agissant pour le compte de la Caisse des dépôts et consignations :

» 1. Les dépôts et retraits se rapportant à leur compte courant de fonds libres ;

» 2. Les versements se rapportant à leur fonds commun de retraites.

» Un règlement d'administration publique établira les formalités à remplir et fixera les remises à accorder aux agents de l'administration des postes et télégraphes. »

UN INCIDENT ANGLO-AMERICAIN

New-York 11 juillet. — Les journaux publient une lettre parvenue du Sud de l'Afrique, annonçant que deux sujets américains engagés dans l'armée anglaise ont été obligés de déserter par suite des mauvais traitements qui leur étaient constamment infligés.

Repris par les autorités anglaises, ils ont été fusillés.

Au reçu de cette nouvelle, le ministre des affaires étrangères du département de Washington a prescrit une enquête minutieuse.

L'ACTUALITÉ par Henriot

— Qui avons-nous à dîner ce soir ?

— Encore des princes ! Je n'aurais jamais cru que M. Millerand recevrait tant de princes !

— C'est M. de Millerand-Périgord !

CHOSES ET AUTRES

Aux environs du terme.

Un bohème heurte sur le boulevard un garçon de banque porteur d'une sacoche rebondie.

— Tiens ! dit-il, nous avons dû produire de l'électricité.

Et comme le garçon le regarde, ébahi :

— Naturellement ! La rencontre du négatif et du positif.

***

— Ah ! grand'mère, vous voulez vous rajeunir ?

— Mais non, mon enfant, j'ai soixante-dix-neuf ans...

— Vous en avez quatre-vingts sonnés.

C'est possible ! je suis tellement sourde que je n'aurai pas entendu sonner le dernier !

L'ARMÉE NAVALE

A BREST

Brest, 11 juillet. — L'escadre de la Méditerranée appareillera demain à une heure pour Cherbourg. De nombreux représentants de l'autorité civile sont allés rendre visite aux amiraux de l'armée navale. Les familles des marins seront admises à bord toute la journée. Le ravitaillement est presque terminé.

Après la revue navale de Cherbourg, l'armée navale, en rentrant à Brest le 22, exécutera un exercice de forcement des passes du goulet. La défense mobile, la défense fixe et la garnison des forts prendront part à cette intéressante manœuvre. L'amiral Gervais sera arbitre.

A CHERBOURG

Cherbourg, 11 juillet. — Une réunion des Comités des sociétés locales a eu lieu hier soir à l'Hôtel-de-Ville. Il a été décidé qu'un punch serait offert au ministre de la marine et aux équipages des escadres, pour le cas où l'amiral Gervais voudrait bien retarder le départ de l'armée navale jusqu'au 21 juillet.

Une motion tendant à inviter M. Waldeck-Rousseau au punch offert à M. de Lanessan a été rejetée à la presque unanimité, la population voulant rester sur le terrain absolument exclusif des fêtes en l'honneur de la marine. Il est question d'organiser au Grand-Théâtre des fêtes extrêmement brillantes en l'honneur des états-majors des escadres de l'armée navale.

Cherbourg, 11 juillet. — L'attaque de Cherbourg a eu lieu ce matin à cinq heures par l'escadre du Nord partie hier de Brest. En prévision de cet exercice combiné avec les forts et batteries de la côte Ouest, le branle-bas de combat a été fait dans toutes les casernes à quatre heures du matin. Les troupes de l'artillerie de marine ont armé les forts de la côte Ouest, Querqueville, Amfréville, etc...

Les torpilleurs de la défense mobile ont appareillé pour se placer le long de la côte, prêts à tenter une attaque sur le gros de l'escadre si celle-ci s'approchait de la côte.

Les coups de canon sont échangés entre les navires et les batteries qui tirent lentement, d'abord, à l'entrée de l'escadre dans le secteur du feu de la batterie, ce qui a permis de pouvoir estimer le nombre de coups qu'on aurait pu tirer pendant le passage de l'escadre dans le secteur de chaque fort.

L'escadre du Nord a tenté en vain de s'approcher de la côte, mais elle dut se tenir au large sous la menace de l'artillerie des ouvrages de la côte et des torpilleurs de la défense mobile.

L'exercice a continué par des signaux de reconnaissance avec les sémaphores. Puis à midi, l'escadre du Nord est rentrée au mouillage sur la rade de Cherbourg.

Les cuirassés « Masséna », en tête, « Formidable », « Amiral Duperré », « Amiral Baudin », « Redoutable », « Carnot » ont pris leur corps mort. De même, les croiseurs « Dupuy de Lôme », « Bruix » « d'Estrées ». Les contre-torpilleurs ont approché de terre et les torpilleurs sont entrés dans l'avant-port de guerre.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 11 juillet. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée sous la présidence de M. Loubet.

Le voyage du Président de la République à Cherbourg

Le ministre des affaires étrangères a entretenu le Conseil des affaires de Chine.

Le Conseil a arrêté le programme du voyage du président de la république à Cherbourg. Le président s'arrêtera quelques instants à Caen et à Lisieux. Il sera accompagné par les présidents des deux chambres, le président du Conseil, les ministres des affaires étrangères et de la Marine.

Le ministre de la guerre a fait signer des décrets nommant : généraux de division : les généraux de brigade Mytlet, Ballaman et le général Pendezec, le nouveau chef d'état major général.

Généraux de brigade : les colonels Seriet, Plaranel, Arly, Larrivé, Dubois, Gillet, Privart, Ambrosinie et Barbey.

LES ÉVÈNEMENTS de Chine

Quelques importantes nouvelles sont arrivées de Chine. Elles sont de source chinoise, c'est-à-dire suspectes ; cependant l'événement a prouvé qu'elles ne sont pas toutes fausses. En résumé, on nous informe que les chrétiens de Pékin auraient pu se mettre à l'abri dans le palais du quatrième prince, en face de la légation britannique ; que l'impératrice a repris le gouvernement depuis le 30 juin, avec son neveu Yung-Lu pour premier ministre et le prince Cheng pour général, et qu'elle a dépêché des ordres aux vice-rois du Yang-Tsee et du Sud pour que les étrangers soient protégés à tout prix. Enfin, elle aurait demandé au vice-roi Liu-Kun-I d'intercéder auprès des puissances pour qu'on lui garantisse la vie sauve.

Un message de l'empereur

Londres, 11 juillet. — Le « Daily Mail » publie une dépêche de Shanghaï disant qu'un message de grande importance vient d'arriver dans cette ville.

L'empereur, dans ce message, déplore les récents événements et affirme solennellement que les gouvernements étrangers ont été dans l'erreur en croyant que le gouvernement chinois protégeait les Boxers contre les chrétiens. L'empereur implore leur assistance pour réprimer l'émeute et soutenir le gouvernement existant.

LA SITUATION

A Pékin

Paris, 11 juillet. — L'« Agence Havas » communique la note que voici :

« Le ministre de Chine à Paris vient d'aviser le ministre des affaires étrangères que Li-Hung-Chang lui annonçait, de Canton, à la date du 10 juillet, qu'il venait de recevoir un télégramme de Pékin d'après lequel les soldats et les rebelles se sont dispersés peu à peu ».

L'heureuse nouvelle, transmise par le ministre de Chine, doit être rapprochée de celle télégraphiée hier à Washington, par le consul américain à Shanghaï, et disant que, d'après le gouverneur de Shan-Toung, les légations à Pékin étaient debout le 5 juillet et que les émeutiers se dispersaient.

D'autre part, le gouverneur de Shan-Toung a informé les résidents qu'il a de bonnes raisons de croire qu'une partie des étrangers sont encore vivants à Pékin.

Berlin, 11 juillet. — Le consul d'Allemagne à Che-Fou télégraphie que le gouvernement du Chang-Toung a adressé aux consuls étrangers à Che-Fou une dépêche en date du 6 juillet, les ministres des puissances à Pékin étaient hors de danger et la rebellion était considérée comme diminuant.

LES BATAILLES A TIEN-TSIN

Tien-Tsin, 4 juillet via Che-Fou, 7 juillet. — C'est une bataille acharnée de 48 heures que les troupes internationales ont dû soutenir contre des forces chinoises considérables.

Les combats du 3 et du 4 juillet, autour de Tien-Tsin, ont été des plus acharnés. Les Anglais ont eu trente tués ou blessés. Les Chinois se sont bravement battus ; ils ont attaqué la ville simultanément, à l'ouest, au nord et à l'est, avec trois divisions de 25.000 hommes chacune.

L'artillerie chinoise se composait de plus de 100 canons. Sans l'arrivée de canons japonais et russes, l'ennemi aurait certainement enfoncé les lignes des alliées.

Les défenseurs de Tien-Tsin étaient 14,000, mais par suite de la destruction de la voie ferrée, les munitions n'étaient pas abondantes.

Une compagnie d'infanterie russe de 120 hommes a été complètement anéantie. Le contingent allemand a également beaucoup souffert.

Le 4 au soir, la situation était très grave ; c'est pour ainsi dire par miracle que les alliés ont échappé à un désastre complet. Au moment le plus critique, la pluie s'est mise à tomber à torrents. Ce déluge providentiel a eu pour effet de forcer les Chinois à se retirer. Le 6 juillet, la pluie ayant quelque peu cessé les Chinois ont renouvelé leur attaque sur Tien-Tsin et ont ouvert le feu avec deux batteries. Après huit heures de combat, les canons chinois ont été réduits au silence.

Londres, 11 juillet. — Les journaux publient la dépêche suivante : « Shanghaï, 10 juillet. — Le combat du 6 a été le plus sérieux de tous. Les Russes seuls ont eu 200 morts. L'amiral Seymour remis de sa blessure a repris le commandement des troupes anglaises à Tien-Tsin. Les Chinois bombardent la ville du remparts nord-ouest.

En Mandchourie

Missionnaires et religieuses massacrés

Londres, 11 juillet. — On télégraphie de Tche-Fou, le 10 juillet, au « Daily Express » :

« Trente mille Russes s'avancent d'Arvin vers le sud de la Mandchourie. Les Chinois ont brûlé presque tous les ponts au sud de Tsi-Tsi-Har. Ils ont brûlé de nombreux villages et établi le règne de la terreur.

« Outre des églises chrétiennes de Moukden, presque toutes les institutions similaires à Lixo-Kiang et à Kin-Tchau, ont été détruites par les soldats chinois et les Boxers. De nombreux chrétiens indigènes ont été massacrés, mais presque tous les missionnaires européens et américains des districts de l'intérieur sont arrivés sains et saufs à Niou-Chang. On annonce de bonne source que des troupes chinoises marchent sur Niou-Chang, où il n'y a, pour toute défense, qu'une canonnière russe.

Berlin, 11 juillet. — On télégraphie de Rome le 11 :

D'après une dépêche reçue par la Congrégation de la Propagation de la Foi, Mgr Guillon, vicaire apostolique à Noukden, un missionnaire, M. Emonet et deux sœurs hospitalières ont été tués.

Les Missions Catholiques ont reçu confirmation de cette nouvelle.

Le prince Tuan se proclame empereur

Shanghaï, 10 juillet. — La copie d'un décret publié récemment par le prince Tuan est parvenue aujourd'hui à Shanghaï. Dans cet édit, le prince Tuan jette complètement le masque et se proclame empereur.

En cette qualité, il loue en termes chaleureux la fidélité et le dévouement de ses chers et braves Boxers.

Les contingents français

Toulon, 11 juillet. — 400 soldats d'infanterie de marine sont arrivés à Toulon et partiront pour la Chine par le transport « Vinh-Long ».

Le croiseur « Bugeaud » partira le 15 et le steamer affrété « Sinai » appareillera le 18.

Le commandement des troupes françaises

Paris, 11 juillet. — Il est confirmé que le général de division Voyron aura le commandement en chef des troupes françaises en Chine.

Il aura sous ses ordres comme généraux de brigade le général Bailloud, secrétaire général de la présidence de la République, et le général Frey, de l'infanterie de marine.

Le commandement en chef des forces navales sera confié au vice-amiral Pottier, qui a été commandant en chef des forces navales en Crète, lors de l'occupation internationale.

LE MARCHÉ A TERME

Discours de M. Dron

Notre impartialité nous commande de publier intégralement le discours prononcé par M. Dron à la séance de la Chambre des députés du 9 juillet.

M. Gustave Dron. — Messieurs, j'ai à remplir une tâche lourde et délicate, pour laquelle je demande à la Chambre toute sa bienveillance. Elle est lourde, parce que j'ai à réfuter la thèse si brillamment soutenue à la tribune l'autre jour par notre honorable collègue M. Motte, qui jouit en l'espèce d'une grande autorité. Elle est délicate ; vous comprendrez en effet, messieurs, ce qu'il y a de gênant dans le spectacle donné à la Chambre par deux représentants d'une même région, celle qui est incriminée, venant ici se contredire et se combattre.

Mais je ne puis pas me dérober ; je suis obligé d'aller de l'avant, par mon passé même. En effet, ce n'est pas d'aujourd'hui que date la question ; il y a cinq ou six ans que nous traînons ce boulet, que nous faisons campagne contre le marché sur les poignés. Dès 1894 à 1896 des délégations d'industriels, de commerçants lainiers, venus de tous les points de la France, de nombreux députés et sénateurs, apportaient au ministère du commerce leurs plaintes et leurs doléances. J'ai eu l'honneur à ce moment d'être leur porte-parole, et tout le temps que la partie n'est pas gagnée je ne puis pas me soustraire à l'obligation d'intervenir.

J'y suis en outre poussé par une conviction personnelle fortement enracinée. Cette conviction s'appuie sur les études que j'ai été mené à faire comme président et comme rapporteur de la commission des marchés à terme dans l'ancienne législature. Elle s'appuie aussi, dans la circonstance, sur une expérience prolongée. En effet, ce marché à terme qu'on attaque, je l'ai vu naître en 1888, je l'ai vu s'organiser, j'en ai connu les abus, j'ai entendu au jour le jour les plaintes et les récriminations qu'il a soulevées. J'ai connu Roubaix-Tourcoing avant que le marché à terme existât, je les vois aujourd'hui : ce sont tous ces éléments d'information qui m'ont permis de me faire une opinion raisonnée et réfléchie (Très bien ! très bien !).

Deux groupes d'orateurs m'ont précédé à cette tribune — il faut bien le rappeler puisque notre méthode de travail consiste à ajourner à quinzaine les discussions commencées. (Très bien ! très bien ! — On rit.)

Le premier groupe comprend un orateur tout seul, M. Motte. M. Motte joue le rôle de Candide dans la circonstance : il trouve que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes ; mais il a eu la gentillesse de reconnaître qu'il y avait des réformes à apporter dans le marché à terme et de nous promettre sa collaboration, pourvu — car il a fait une réserve — que ce ne fût pas l'occasion de frapper d'un nouvel impôt, de nouvelles taxes, l'industrie lainière. Je la remercie, en tout cas, de ses bonnes dispositions, que nous pourrons mettre à l'épreuve quand nous discuterons la réglementation des marchés à terme.

FEUILLETON DU 13 JUILLET. N° 86

LA FÉE DU GUILDO

par Pierre SALES

DEUXIÈME PARTIE

X

LIBRE

— J'espérais que ton séjour à Paris t'avait calmé, et tu reviens avec les idées encore plus subversives ?..

— Mais, père, je ne t'ai encore rien dit...

— Et est-ce que tu t'imagines que je ne comprends pas tout ce que tu as envie de dire ?... Si tu es un rêveur, un philosophe, va-t'en lire tes Schopenhauer et les autres, et retourne à l'Université. Ou fais-toi gendelettre ! Moi, je suis un simple commerçant, qui gagne une grosse fortune pour mes enfants...

— Et qui, du reste, les aurait totalement ruinés sans l'intervention de M. Fergusson... objecta Claude avec une grande douceur.

— Fergusson ! Fergusson !... J'en ai assez de ton Australien... et de toi aussi, entends-tu, si tu veux encore te permettre de me critiquer ! Dans quel temps vivons-nous ! Un enfant qui ose... Un enfant qui...

L'indignation de M. Champagney était telle qu'il ne put compléter sa pensée, et il répéta plusieurs fois :

— Un enfant... un enfant qui ose...

Claude le laissa un peu s'épuiser, puis :

— Je comprends, père, je comprends certainement que tu en aies assez, et de M. Fergusson et de son argent. Tu désires être libre, n'est-ce pas ? Rien ne t'en empêche ; et, comme je ne doute pas que tu ne sois en mesure de rembourser les sommes qui t'ont été avancées...

— Parfaitement, Monsieur, je le suis. Et tout de suite, si vous le voulez.

— C'est sans doute le baron de Kermeric qui !...

— C'est qui il me plaît. Je n'ai plus de compte à vous rendre ! Votre ingérence dans mes affaires n'a que trop duré !

— Je viens pourtant d'obtenir pour toi, à Paris, une commande énorme, la fourniture de presque tous les cotons employés par une des plus grosses fabriques d'Alsace ; nous livrerons par Hambourg...

— Mais, s'écria M. Champagney en éclatant de rire, le premier voyageur venu en aurait fait autant.

— Vraiment, dit Claude, souriant pour la première fois. Moi qui croyais que tu essayais depuis dix ans, sans y réussir et qui n'y ai réussi, d'ailleurs, que grâce à de vieilles relations de cercle !... Enfin, n'en parlons plus. Parlons simplement de l'affaire Fergusson.

— Je viens déjà de te dire que j'étais en mesure. Qu'il me fasse savoir où il veut que je fasse déposer son million en capital ; pour l'autre il recevra des acceptations.

— Je vais lui écrire, lui télégraphier, même, pour que tu sois plus vite débarrassé et de lui et de moi.

— Je t'avoue que tu traduis parfaitement ma pensée. Tu auras tes trois mille francs par mois, comme auparavant, et tu me ficheras la paix.

— Pardon, mon père ! dit Claude, s'animant un peu. Vous êtes libre de me chasser de votre maison de commerce, comme vous m'avez à peu près déjà chassé de votre maison familiale, laquelle appartenait, du reste, à ma mère, comme vous m'avez chassé de votre cœur, mais vous n'êtes pas libre de m'humilier. Je refuse vos trente-six mille francs de rentes ; la part qui me revient sur la fortune de ma mère, doit s'élever à dix ou douze mille francs de revenus, elle me suffira.

— A toi, qui dépenserais cent mille francs par an ? Allons, allons, fit M. Champagney, redevenant bonhomme ; comprends mieux tes intérêts, écoute mes conseils : demeure ici : usons des capitaux de ton Fergusson, comme de ceux d'Arnoin et de ceux de M. de Kermeric... Laisse donc tes préjugés aux imbéciles, et, dans quelques années, nous aurons la plus belle fortune du Havre...

Jamais encore Claude n'avait aussi bien compris le caractère de son père, de cet homme qui, en dehors d'une confortable vie matérielle n'avait pas de besoins, et qui échappait à presque tous les vices coutumiers aux hommes d'argent, parce qu'il n'en avait qu'un, cette âpreté au gain, cette soif d'une fortune dont il ne dépensait pas le revenu, d'une puissance qui ne lui apportait cependant aucune satisfaction élevée.

Il lui fallait des millions à triturer, sans autre but que de les triturer, pour rien, pour le plaisir. Il avait une machine à spéculation à la place du cœur.

Claude prononça tristement :

— Je te plains sincèrement, mon père... Je ne chercherai pas à t'expliquer pourquoi, nous ne nous comprendrions pas ; mais je te plains de toute mon âme et te pardonne les méchantes et bien inutiles paroles que tu m'as adressées. Quant à demeurer avec toi, à faire des choses que ma conscience me défendra toujours, non ! cent fois non ! Tu veux te délivrer de moi, n'est-ce pas ? Eh bien, reprenons chacun notre liberté...

— Tu n'auras donc que tes douze mille francs de rente ? grogna-t-il durement.

Il lui jetait cette menace, pensant que cela suffirait pour le vaincre, pour le forcer à laisser entre ses mains les capitaux de M. Fergusson.

Claude déclara tranquillement :

— C'est beaucoup plus qu'il n'en faut quand on a le courage de travailler.

Et, d'un ton gai, léger :

— Adieu, mon père...

— Où vas-tu donc ?

— Me promener une dernière fois sur mon yacht. C'est un luxe que je ne pourrai plus me permettre. Ensuite, tu le vendras... à moins que tu n'aimes mieux en faire cadeau à ton gendre ?

— Voyons, voyons, mon petit Claude, tu n'es pourtant pas un imbécile... ni... ni un fou ?

— Je suis un sage, mon père : l'avenir te le démontrera.

XI

HOTELS JUMEAUX

Il était bien onze heures du matin lorsque Mister Joë Fergusson, presque gommeux en un costume de flanelle blanche liseré de bleu, pénétra dans son cabinet, très vaste, moyennageux, avec une cheminée monumentale, soutenue par des massifs de pierre et une verrerie où des chevaliers bardés de fer descendaient d'un très compliqué château de légende.

Son courrier l'attendait, là, sur cette table énorme, dont les pieds étaient des monstres grimaçants ; et, pour le lire, il allait s'asseoir dans ce fauteuil à haut dossier sculpté.

Mon Dieu, lui, pour son goût personnel, il aurait autant aimé une simple table d'acajou et un siège tournant prenant bien son gros corps, comme dans son cabinet de Melbourne ; mais Mme Fergusson avait eu la bonté de choisir elle-même le mobilier de son mari.

Car on était loin de la première pensée de Joë, du modeste hôtel abandonné, avec ses meubles de hasard, par des Américains du Sud.

Le sourire dédaigneux de son aristocratique femme et cinq ou six phrases avaient eu vite éclairé ce mari docile sur l'inconvenance d'offrir des meubles d'occasion à une demoiselle Blingham, par exemple de la faire coucher dans un lit où un autre corps avait reposé avant le sien, et puis, vraiment, on ne pouvait appeler cela un hôtel. Une maison à soi, tout au plus.

Tandis que, rue de Prony, il existait une demeure digne d'elle, pas trop grande, mais majestueuse, avec une écurie et remise et un salon et une salle à manger, où elle pourrait recevoir. Le seul inconvénient, c'est que cet hôtel avait son jumeau, et que le constructeur, architecte à spéculation, voulait les vendre ensemble, ayant besoin d'argent.

Betsy prouva à son mari que c'était une excellente opération, qu'on se débarrasserait bientôt de l'hôtel, mais avec un gros bénéfice. Et il les acheta tous les deux.

Seulement, comme cela faisait plaisir à sa femme les actes furent passés au nom de Mme Fergusson. Avec le mobilier dont ils allaient garnir le leur, cela constituait un cadeau qui ne devait pas s'éloigner beaucoup du million.

Mais Betsy eut l'honnêteté de remplir son marché. Elle devint aimante pendant plus de six mois ; la reconnaissance la rendit presque bonne. Et Joë n'eut aucune peine à renoncer au voyage qu'il voulait faire en Australie.

(A suivre) Pierre SALES.